

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU BARREAU DE MONTRÉAL (RÉSOLUTION) TENUE LE 25 FÉVRIER 2025**

CONSIDÉRANT les orientations dégagées par le Conseil d'administration à l'effet que la cotisation des membres doit être ajustée à la réalité financière du Barreau de Montréal et que dans ce cadre, elle doit être fixée en tenant en compte du niveau des surplus présents et anticipés ;

CONSIDÉRANT l'historique de l'évolution de l'ensemble de la cotisation, et ce, depuis les dix dernières années. La cotisation est demeurée inchangée entre 2012 et 2022 et une augmentation progressive de la cotisation a débuté depuis l'exercice 2023-2024 ;

CONSIDÉRANT les climats économiques généraux tant du point de vue mondial, canadien et local et les répercussions que ces derniers peuvent avoir sur les dépenses de l'organisation ;

CONSIDÉRANT le nouveau plan d'action découlant du plan stratégique 2025-2029 ainsi que les orientations stratégiques découlant des dossiers prioritaires établis par le Conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT les investissements nécessaires pour déployer la transformation numérique du Barreau de Montréal entre 2025 et 2028 ;

CONSIDÉRANT l'augmentation du nombre de dénonciations en pratique illégale suite à la campagne de sensibilisation et le besoin de ressources humaines additionnelles pour les traiter ;

CONSIDÉRANT l'orientation du Conseil d'administration de limiter l'impact financier sur les jeunes avocats et les retraités tout en maintenant le niveau des services du Barreau de Montréal ;

Sur proposition dûment appuyée, il résolu de

DE FIXER la cotisation du Barreau de Montréal selon les modalités suivantes :

1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année et plus	Retraités
90 \$	125 \$	175 \$	210 \$	178 \$

Copie certifiée conforme



Me Joey SURI
Secrétaire du Conseil
Le 4 avril 2025

BARREAU DE MONTRÉAL
RÉSULTATS INTÉRIMAIRES 2024-2025

	RÉSULTATS 2024-2025 VS BUDGET		
	Budget 2025-2026	Résultats intérimaires 2024-2025	Écart
PRODUITS			
COTISATION DES MEMBRES	3 103 903 \$	2 990 307 \$	113 596 \$
PRODUIT DES VENTES	269 722 \$	267 654 \$	2 068 \$
AMENDES	12 000 \$	18 191 \$	(6 191) \$
COMMANDITE, ACTIVITÉS	101 500 \$	229 232 \$	(127 732) \$
REVENUS FINANCIERS	166 394 \$	145 931 \$	20 463 \$
TOTAL PRODUITS	3 653 519 \$	3 651 315 \$	2 204 \$
CHARGES DE PROJETS			
RESSOURCES HUMAINES	2 184 847 \$	2 027 470 \$	(157 377) \$
ALLOCATION	120 000 \$	114 232 \$	(5 768) \$
HONORAIRES	483 225 \$	308 001 \$	(175 224) \$
FRAIS REPRÉSENTATION	41 458 \$	36 927 \$	(4 531) \$
COMMANDITE, ACTIVITÉS	84 900 \$	103 294 \$	18 394 \$
FRAIS ADMINISTRATIFS	310 503 \$	253 371 \$	(57 132) \$
LOCAUX ET FRAIS CONNEXES	128 408 \$	157 155 \$	28 747 \$
SOUTIEN FINANCIER	338 505 \$	246 024 \$	(92 481) \$
FRAIS FINANCIER	100 583 \$	99 655 \$	(928) \$
AMORTISSEMENT	152 846 \$	166 585 \$	13 739 \$
TOTAL CHARGES	3 945 275 \$	3 512 714 \$	(432 561) \$
RÉSULTAT (PERTE) NETTE	(291 756) \$	138 601 \$	(430 357) \$

En date du 4 avril 2025